

**SOCIÉTÉ MAROCAINE
DE MINES ET DE PRODUITS CHIMIQUES (1936)**
mines de fer
filiale de la [Société de Mines et de produits chimiques](#)

Étude de M^e Henrion, notaire à Rabat
Société marocaine de mines et produits chimiques
Capital : 10.000.000 de francs
(BALO, 26 octobre 1936)
(L'Écho du Maroc, 20 janvier 1937)

.....
M. Louis Lantz, industriel, demeurant à Paris, avenue Mozart, n° 90, agissant au nom et comme seul gérant de la Société d'études chimiques et minières, société à responsabilité limitée, au capital de 150.000 francs, ayant son siège social à Paris, rue Lord-Byron, n° 4.

Apporte à la société, sous les garanties de droit :

1° Tous les droits afférents aux options d'achat consenties à la Société d'études chimiques et minières par M. Gustave Fournier, industriel, demeurant à Meknès, rue d'Oran, sur les permis dits de 2^e catégorie qu'il a obtenus du Gouvernement chérifien sur les gisements de minerai de fer d'Oued-Zem, de Tidsi et d'Agadir-Ferrière et Bigaderne (Maroc), lesquels droits sont constatés, etc.

Premiers administrateurs :

Henri Prévost, président de la Société de mines et de produits chimiques, demeurant à Bayonne, 2, allées de Boufflers ;

Victor Prévost, président, administrateur délégué de la Société française des pyrites de Huelva, demeurant à Paris, 12, avenue Bugeaud ;

André Drouin, président de la Société des établissements P. Linet, demeurant à Paris, 7, rue Faraday ;

Victor Thiebaut, président du conseil de surveillance de la société Grandel et Cie, demeurant à Paris, 22, rue de Lisbonne ;

Louis Lantz, gérant de la Société d'études chimiques et minières, demeurant à Paris, 90, avenue Mozart ;

Gustave Fournier, demeurant à Meknès, rue d'Oran.

Commissaires

Félix Delachaussée, demeurant à Meknès, 20, rue Foch ;

René Lefant, demeurant à Barcelone, 235, Calle Diputacion.

Société Marocaine de Mines et de Produits Chimiques
(La Journée industrielle, 27 octobre 1936)
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 10 novembre 1936)

Rabat. — Actuellement en voie de formation, cette société anonyme aura pour objet l'étude et l'exploitation de gisements de minerai de fer sis à Oued-Zem, Tidsi, Agadir-Ferrière et Bigaderne (Maroc).

Le siège social sera établi à Rabat, 2, rue de Sfax.

Le capital sera fixé à 10 millions, en actions de 150 fr., toutes à souscrire en numéraire ; sur ces actions, 88.000 seront offertes par préférence, aux actionnaires de la Société de mines et de produits chimiques, dont le siège est à Paris, 4, rue Lord-Byron. Il sera créé, en outre, 5.000 parts de fondateur qui seront attribuées, en rémunération d'apport, à la Société d'études chimiques et minières, à Paris, 4, rue Lord-Byron, fondatrice de la nouvelle société. En outre, la société apporteuse recevra, en rémunération complémentaire d'apports, une somme de 3.850.000 francs en espèces.

Société marocaine de mines et produits chimiques
(*Journal des combattants et combattants du Maroc*, avril 1938)

L'assemblée du 30 avril examinera les comptes de 1937, lesquels ne portent que sur deux mois, car les exportations n'ont commencé qu'en octobre.

Le conseil proposera un premier dividende inférieur cependant à l'intérêt statutaire de 5 pour cent.

La production quotidienne est de 700 tonnes. Depuis février, les expéditions se sont sensiblement ralenties.

MAROC
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1937)

Sté Marocaine de Mines et de Produits chimiques. — Cette société, filiale de la Sté de Mines et Produits Chimiques, dont nous avons annoncé la constitution, il y a quelques mois, a entrepris immédiatement ses travaux de mise en valeur d'un gisement de fer facile à exploiter en carrière et l'on prévoit que les expéditions de minerai pourront commencer dès la fin de l'année. Un raccordement à la voie ferrée de Khenifra est en construction.

Le premier train de minerai de fer marocain a quitté hier la mine des Aït-Amar pour être exporté

(*Le Petit Marocain*, 23 octobre 1937)

Il y a quelque dix-sept ans, Dominique de Paoli, grand prospecteur devant l'éternel, plantait sa tente dans le rude et chaotique pays des Aït Amar.

Dans ce bled sauvage, il remarquait vite un vaste mamelon, rougeâtre, et recueillait sans tarder des morceaux de minerai de fer. Il rêvait aussitôt d'exploitation ! Ce rêve du hardi pionnier est devenu une splendide réalité, puisqu'on a inauguré hier matin l'exploitation de ce gisement.

L'arrivée aux Aït Amar

Le même paysage qui frappait Dominique de Paoli, il y a 17 ans. nous l'avons brusquement découvert hier matin, après avoir parcouru 150 kilomètres, tandis que de gros nuages menaçants courraient presque à ras du sol.

Paysage tourmenté, dans lequel se détache les sommets bruns de nombreux mamelons sur le massif des Zaians, derrière lesquels sont cachés Azrou et Itto, dont nous ne sommes pas très loin à vol d'oiseau, et qui contraste fortement avec le bled monotone que nous avons suivi de Casablanca à El Tnine en passant par Khouribga, et la gare d'El Guenaf.

Lorsque nous arrivons, nous sommes reçus le plus cordialement du monde, par MM. Drouin, Lantz et Fournier, respectivement président, administrateur délégué et administrateur de la Société marocaine des mines et produits chimiques qui a eu l'audace, en pleine crise, de créer l'exploitation du premier gisement de minerais de fer du Maroc.

Pour assister à l'inauguration de cette belle œuvre, de nombreuses personnalités de Rabat, Casablanca, Khouribga, n'ont pas hésité à effectuer ce déplacement fatigant.

Nous avons noté : M. Despujols, ingénieur en chef, chef du service des mines, délégué par la Résidence ; M. Pons, ingénieur subdivisionnaire des mines ; M. Chapon, président de la Chambre de commerce de Casablanca ; M. Bars, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; M. Simeray, directeur de l'exploitation des C.F.M. ; M. Affre, chef de l'exploitation ; M. Feuilly, ingénieur en chef du service de la voie ; M. Lizounat, ingénieur du service de la voie ; M. Feuillet, ingénieur du service matériel et traction ; M. Caron, inspecteur principal de service d'exploitation ; M. Ardouvin, inspecteur divisionnaire du service d'exploitation ; M. Lepleux, chef de section principal du service de la voie ; M. Marandet, sous-chef d'études du service de la voie ; M. Denis, inspecteur du service électrique ; M. Luquet, inspecteur des trains ; M. Berthou, sous-chef de dépôt à Casablanca ; M. Marcerou, chef de district de 1^{re} classe du service de la voie ; M. Cuvet, chef de district ; M. Barruel, surveillant principal de la voie ; M. Courdouze, surveillant principal de la voie ; M. Pible, surveillant du service électrique.

M. Lamielle, directeur de l'O.C.P. à Khouribga ; M. Riva, ingénieur ; M. Robert, administrateur, directeur au Maroc ; Landel, ingénieur, chef d'exploitation ; M. Hache ; M. de Paoli.

M. Ritchert n'a pu se rendre à la mine par suite d'un regrettable accident d'automobile.

Un gisement de 6.000.000 de tonnes qui s'étend sur une superficie
de 30 hectares !

Avant de parler de l'inauguration, voyons ce qu'est cette œuvre, qui a soulevé l'admiration de tous ceux qui se sont rendus aux Aït Amar. Dès 1930, le gisement des Aït Amar était pris au sérieux, et en 1932 commencèrent les premières recherches. Elles se poursuivirent sans arrêt jusqu'en 1935.

Des différentes fouilles effectuées, qui révélèrent l'importance réelle du gisement, il résulte qu'on se trouve en présence de 5 à 6 000.000 de tonnes de minerai de fer, qui s'étendent sur une superficie de 30 hectares.

C'est un gisement d'hématite oolithique qui contient un minerai phosphoreux dont la teneur en fer atteint 48 pour cent. Teneur importante pour un gisement sédimentaire, si on le compare à ceux de Normandie, qui sont de même nature, mais n'atteignent que 44 pour cent.

Il nous faut signaler que ce n'est pas une exploitation de circonstance, qu'elle n'a pas été décidée par les prix élevés du minerai. Au contraire, le gisement est exploitable en tous temps, même si les cours retombaient à leur valeur de 1932. C'est donc une œuvre viable par tous les temps qui a été réalisée, et nous n'en saurions trop féliciter ceux qui, par un labeur acharné, sont parvenus à ce beau résultat.

La société est d'ailleurs au capital de 10.000 000 de francs, dont les deux tiers ont déjà été investis dans les premiers travaux effectués. Lorsque l'aménagement complet, y compris celui du quai d'embarquement au port de Casablanca, aura été réalisé, les 10.000.000 de francs auront été complètement absorbés.

Le minerai sera expédié en Angleterre et Belgique

Le minerai de sédimentation qui est fourni par la mine des Aït-Amar ne peut pas trouver de débouchés en France, qui, elle aussi, en possède en grosses quantités.

Ce qui lui faut, ce sont des minerais de substitution, beaucoup plus riches en fer.

Le minerai des Aït-Amar sera, en conséquence, expédié presque en totalité sur la Grande-Bretagne et la Belgique.

Puisque nous avons fait allusion aux minerais de substitution, M. Drouin, a bien voulu nous faire savoir que sa société en possédait des gisements importants. Mais pour faire partir cette nouvelle affaire qui intéressera directement la France, nous attendons la construction, du port d'Agadir et de la voie ferrée qui reliera cette dernière à nos deux gisements de Tdizi et Ferrien, qui se trouvent tous deux à environ 70 kilomètres.

L'exploitation

L'exploitation a pu être réalisée avec des moyens très simples, car elle se fait à ciel ouvert, et pourra se continuer longtemps encore de cette façon.

Elle se fait essentiellement aux cotes 884 et 837. Actuellement, on exploite la partie du gisement qui recouvre en forme de calotte sphérique la cote 884, mais dans un proche avenir, les deux champs d'exploitation fonctionneront en même temps.

Le minerai, extrait à l'aide d'explosifs, est chargé dans des wagonnets que des indigènes poussent, pour l'instant, jusqu'au silos. Nous disons *pour l'instant*, car dès l'arrivée de l'appareillage électrique, tout sera électrifié.

Le silos est la seule construction, en quelque sorte, qui ait été nécessaire à l'exploitation.

C'est essentiellement un mur en béton armé qui aura 140 mètres de long lorsqu'il sera terminé. Il est construit à la limite du mamelon et surplombe le quai d'embarquement. Le minerai déchargé dans le silo arrive dans les trémies, d'ou il passe dans les wagons.

Cette grande facilité d'exploitation permettra d'expédier chaque jour, à destination de Casablanca, 1.000 tonnes de minerai, qui quitteront la mine en deux rames réunies par la suite à la gare d'El Guettaf, située sur la ligne d'Oued-Zem à Casablanca, et qui est séparée des Aït Amar par un tronçon de voies ferrées de 26 kilomètres.

Un tour de force des Chemins de fer du Maroc

Hier a été inauguré ce tronçon de 26 kilomètres de voies ferrées pour la construction duquel les chemins de fer du Maroc ont réalisé un véritable tour de force. Il a été en effet terminé en cinq mois, malgré un terrain accidenté, qui a nécessité d'assez importants travaux de terrassement.

Avant trois mois, la ligne sera entièrement électrifiée.

Un centre important va naître

Comme il fallait s'y attendre, la mine a fait l'effet d'un véritable pôle d'attraction sur les population indigènes de la région.

Des douars se sont accrochés un peu partout, aux flancs de mamelons environnants.

Mais avant peu, les 20 Européens, et les 300 indigènes qui sont employés dans la mine pourront tous habiter des constructions en maçonneries. Quelques-unes de ces maisons existent déjà.

Avec les 300 manœuvres indigènes sont venues s'installer leurs familles, ce qui a eu pour résultat la création d'un centre, déjà important, qui ira en s'accroissant chaque jour.

Le départ du premier train

Le départ du premier train a eu lieu, comme c'était fixé, et cela fait bien augurer de l'exactitude future, à 10 h. 30. Toutes les personnalités. assistèrent à ce premier départ qui s'effectua de la plus heureuse façon.

La locomotive tirant 12 wagons, environ 250 tonnes, démarra facilement, aborda une courbe et disparut. Elle atteignit sans peine la gare d'El Guettaf.

Puis, sous la conduite de M. Riva, ingénieur en chef de la société, eut lieu une visite du gisement à hauteur de la cote 884.

M. Riva, avec une amabilité qui ne se démentit pas un seul instant, donna à son auditoire, intéressé au plus haut point, toutes sortes d'explications.

Le banquet

À midi. un banquet a réuni dans un grand local de la mine, sous la présidence de M. Drouin, président de la société marocaine, ses invités et ses collaborateurs.

Un déjeuner, en tous points parfait, fut servi par le Roi de la Bière de Casablanca.

LE DISCOURS DE M. DROUHIN [DROUIN]

Au champagne. M. Drouin prit la parole et prononça le discours suivant :

« Je suis flatté de l'honneur qui m'échoit de saluer les personnalités de premier plan qui ont accepté l'invitation de la Société minière, pour assister au départ symbolique du premier train de minerai de la mine des Aït Amar et de leur souhaiter une cordiale bienvenue.

« Notre reconnaissance va tout naturellement à M. le général Noguès, qui a désigné pour le représenter parmi nous M. le directeur des Mines, le parrain des mineurs marocains qu'il ne cesse d'animer de sa confiance et par son savoir ; nulle désignation ne pouvait donc être mieux accueillie par les mineurs que nous sommes. Mais nous avons le regret de marquer d'une pierre noire l'absence du directeur général des Travaux publics et de l'administrateur des Chemins de fer, qui sont je crois, nos pères puisque c'est à leur hardiesse, à leur compréhension, à la grandeur de leurs vues que nous devons certainement d'être ici aujourd'hui. Nous leur adressons l'expression de notre profonde gratitude.

« Messieurs, en venant ici aujourd'hui, vous avez pu imaginer quel morne bled parcourait alors votre ami à tous, ici présent, Gustave Fournier, lorsqu'il y vint pour la première fois en 1930 accompagné d'un de ses ingénieurs et de deux Arabes ramasseurs de cailloux.

« Il jugea aussitôt la valeur de cette découverte et demanda le permis de recherches que le Services des Mines, justement intéressé, lui accorda sans vaines formalités. Mais la mise en œuvre demanda un certain temps.

« Souvenez-vous qu'alors on était en plein désarroi économique, le minerai était invendable, le nôtre, quoique de bonne qualité, n'était pas de premier choix et les amateurs pressentis faisaient la fine bouche.

« Enfin, notre Société put se constituer grâce au concours d'une cohorte d'épargnants, nos amis fidèles qui, malgré le défaitisme ambiant, partagèrent notre confiance et notre foi ; mais non sans que les formalistes de la vieille France nous aient fait attendre plus d'un an une signature ministérielle du reste insignifiante pour son auteur.

Nous voici donc prêts à partir, mais hélas, le minerai ne voyage pas tout seul et alors se pose la difficile question de son transport. Quand on commença à l'envisager au mois de mars dernier, j'étais ici et lorsqu'on m'annonça que la Direction des Chemins

de fer se faisait fort d'être prête pour le 15 octobre, je me crus encore sur la terre marseillaise, en train d'entendre une bonne histoire à la Doumel. Mais mon scepticisme se changea en étonnement d'abord, en admiration ensuite quand je vis se succéder à un rythme à la fois harmonieux et accéléré la suite des événements.

D'abord une expropriation rapide avec le concours impartial de M. le contrôleur civil, en même temps que se poursuivaient sans relâche, les travaux d'étude et de piquetage, puis, sans perdre une minute, l'adjudication des travaux, l'approvisionnement du matériel, sa mise en place, si bien que le tour de force était accompli et que tout était bien prêt à la date annoncée.

« La Direction des Travaux Publics, celle de la Compagnie des Chemins de fer et les entrepreneurs ; leurs collaborateurs et les nôtres ; leurs ouvriers et les nôtres ont réalisé dans un temps record un travail formidable qui force notre admiration ; qu'ils en soient hautement loués ».

« Poursuivant son chemin de fer, le minerais arrive au port. Là, les choses ne sont pas aussi simples ; cependant, il n'y a pas d'exemple qu'elles ne s'arrangent, bien ou mal, assurément, mais dans notre cas, je ne doute pas que ce soit très bien grâce à la bonne volonté de M. l'ingénieur en chef Bart, grâce à celle de M. le président de la chambre de commerce de Casablanca que vous connaissez tous comme un homme entreprenant et constructif, et aussi, c'est naturel, comme un réalisateur de grande envergure, qui se rend parfaitement compte de la condition indispensable — primordiale — à des affrètements normaux, je veux dire un embarquement accéléré.

« Casa est le premier port phosphatier du monde ; il doit devenir un grand port de minerais.

« Messieurs de la presse auxquels j'exprime notre gratitude d'avoir bien voulu venir jusqu'à nous, vous dont le rôle de vulgarisateurs peut être si utile en faisant connaître à vos compatriotes toutes les richesses qu'ils ont à portée de leur main, aidez-nous à faire une prompte réalité du vœu que je viens de formuler pour le port de Casa.

« Je m'excuse, Messieurs, de parler de nous. Mais c'est un devoir que je remplis avec joie de vous citer en exemple les deux remarquables animateurs de notre société, son administrateur-directeur Louis Lantz et son ingénieur en chef Riva, qui ont été à la fois cerveau et bras agissants de cette vaste entreprise, qu'ils ont menée à bien dans des conditions que je n'ai pas à vous rappeler puisque vous avez pu vous-mêmes l'admirer.

« Une œuvre qui a réuni tant de bonnes volontés et de talents doit réussir ; elle est le type des réalisations de notre race, de celles qui abondent dans ce noble pays de France, et chez son fils chéri l'ensorcelant Maroc.

« Messieurs, je bois à votre santé, à celle de vos familles, à la prospérité de vos entreprises, à nos amis absents notamment M. Lenhardt, et enfin, et surtout, à l'avancement mérité de tous ces Messieurs les fonctionnaires qui ont si bien travaillé. »

M. Chapon, président de la chambre de commerce de Casablanca, prononça à son tour quelques mots pour dire toute son admiration à la Compagnie des chemins de fer pour la rapidité avec laquelle elle avait tracé les 26 kilomètres de voies ferrées.

Il félicita pour son œuvre la Société marocaine des mines et de produits chimiques, qu'il assura par ailleurs de toute la sympathie agissante de la chambre de commerce.

Il dit enfin qu'il avait la certitude que les résultats seraient intéressants pour tous.

IMPROVISATION DE M. DESPUJOLS

M. Despujols, chef du Service des Mines, qui représente le général Noguès prend à son tour la parole pour se réjouir des progrès réalisés au Maroc par les exploitations minières.

« Messieurs, ajoute-t-il, la mine complète ici très heureusement l'agriculture sur laquelle elle n'empiète pas, car en général, ses exploitations se trouvent dans des terrains incultes ».

« L'avenir du Maroc se trouve dans les mines car, si l'on fait un tour d'horizon mondial, on s'aperçoit que tous les pays produisent maintenant du blé et la surproduction s'est produite de ce fait, tandis que quels que soient leurs désirs, ils ne peuvent, si leur sol ne le leur permet pas, en extraire le minerai dont ils ont besoin. De nombreux débouchés existent donc sous ce rapport ».

« La consommation minière augmente de par le monde. Le Maroc y a et y aura de plus en plus sa part et pour lui, on ne peut plus dire, comme Sully le faisait de la France, « que labourage et pâturage en sont les mamelles ».

« Aujourd'hui où, au Maroc, nous en avons fini avec les expéditions militaires, que les apports de capitaux se ralentissent, nous sommes heureux de les remplacer, dans les recettes, par l'adjuvant des exploitations minières et les Aït-Amar servent bien le Maroc en ce sens ».

« Je rends hommage aux dirigeants de la Société marocaine des mines et produits chimiques et je remercie les C.F.M. de la belle réalisation de leur ligne. Je lève mon verre au Maroc ».

Société marocaine de mines et produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 5 mai 1938)

Casablanca. — L'assemblée ordinaire, tenue le 30 avril, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1937, d'une durée exceptionnelle de deux mois se soldant par un bénéfice net de 397 550 fr. Le dividende a été fixé à 3 fr. 50 par action. L'assemblée a ratifié la nomination de MM. Étienne Grandel, Pierre Le Verrier, Maurice Aubert ¹, Henri Robert et Lodeizen ² comme administrateurs.

Société marocaine de mines et produits chimiques
(*La Journée industrielle*, 16 avril 1939)

Rabat. — Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1938 seront soumis à l'assemblée originaire du 3 mai. Pour cette première année sociale d'exploitation complète, l'exploitation en 1937 n'ayant porté que sur une période de deux mois, le bénéfice net ressort à 2.297.000 francs.

Le conseil proposera la répartition d'un dividende de 10 fr. brut par action. La production a été de 200.000 tonnes.

AU MAROC
(*Le Petit Bleu*, 22 juin 1939)

LES PROSPECTIONS DE MINES

Durant le mois de mai 1939, quatorze permis de prospection de mines ont été accordés.

¹ Maurice Aubert : précédemment vu comme président de la Halle aux bois, à Saint-Cloud. Voir [encadré](#).

² August-Frederik Lodeizen : représentant probable du groupe Wm. H. Müller, de Rotterdam

Neuf d'entre eux sont au bénéfice de la Société marocaine de mines et produits chimiques (régions de Talaat, Taourirt, Demnat et Oulmès) et cinq au bénéfice de la Société anonyme des mines d'Aouli (région d'Itzer).

MINES DIVERSES
Marocaine de Mines et Produits Chimiques
(*La Journée industrielle*, 10 juin 1940)

L'assemblée tenue à Casablanca a approuvé les comptes de l'exercice au 31 décembre 1939 soldés, après amortissements, par un bénéfice net de 4.284.467 francs. Dividendes votés, 20 francs brut par action et 75 fr. par part payables sous déduction des impôts.

MAROC
(*L'Économiste européen*, 14 mai 1950)

La production de minerai de fer de la Marocaine de Mines et Produits Chimiques a été de 353.790 tonnes de minerai à 45 %. Les exportations sont ressorties à 362.265 tonnes dont 262.397 tonnes en Angleterre.

Valeurs nord-africaines
(*Tunisie-France*, 31 mai 1950)
(*L'Information financière*, 31 mai 1950)

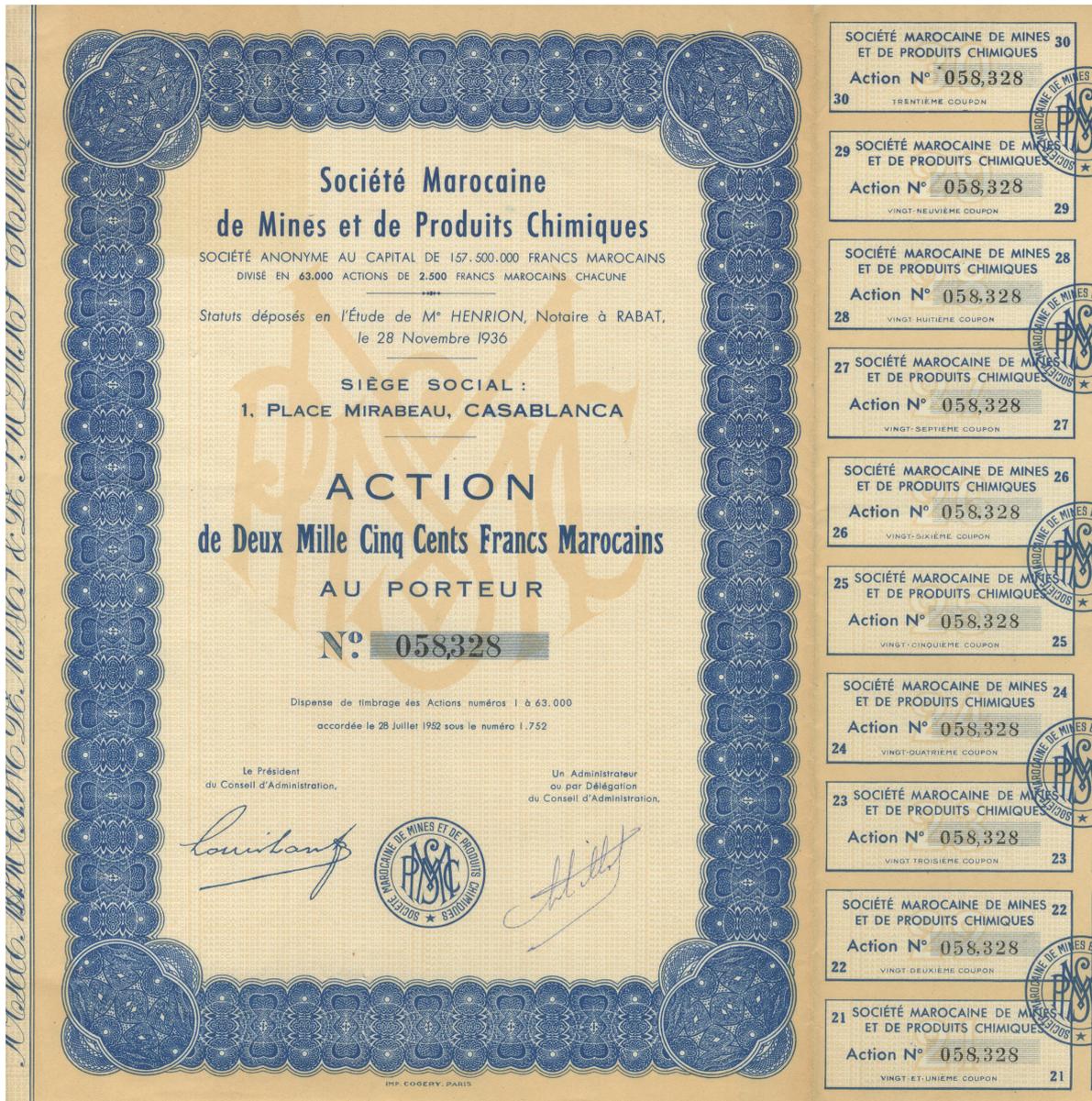
Marocaine de Mines et Produits Chimiques. — L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de 1949 et voté le dividende annoncé de 50 fr. par action, de 100 fr. et 500 par action de 1.000 fr. Il a été affecté 3 millions au fonds de prévoyance.

AEC 1951 :
869 — Société marocaine de mines et de produits chimiques, place Mirabeau, CASABLANCA.
Filiale de la Société de mines et de produits chimiques, 4, rue Lord-Byron, PARS (8^e).
Capital. — Société anon., 1936, au capital de 63 millions de fr. en 63.000 act.
Dividendes. — 1947 : 30 fr. ; 1948 : 35 fr. (act. de 500 fr.).
Objet. — Exploitation du gisement de minerai de fer d'Aït-Amar (.10 ha) à 25 N. W. d'Oued-Zem.
Conseil. — MM. Étienne Grandel, présid. ; L. Lantz, M. Aubert, A. Lodeizen, Gaston Lamy, P. Le Verrier, Victor Thiébaud³, Henri Robert, G. Fournier.

(*L'Information financière*, 17 mai 1951)

³ Victor Eugène Thiébaud (1875-1963) : polytechnicien, associé de l'Ancienne Compagnie Richer, administrateur de la Société de mines et de produits chimiques, président de la Cie française des mines du Laurium (1929). Voir [encadré](#).

MAROCAINE DE MINES ET PRODUITS CHIMIQUES. — Le bénéfice de l'exercice 1950 ressort à 48 millions 164.119 fr. c. 38.601.464 fr. et il sera **proposé** à l'assemblée du 21 mai un dividende de 600 fr. c. 500 fr.



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE MINES ET DE PRODUITS CHIMIQUES
Société anonyme au capital de 157.500.000 fr. marocains
divisé en 63.000 actions de 2.500 fr. marocains chacune

Statuts déposés en l'étude de M^e Henrion, notaire à Rabat, le 28 novembre 1936

Siège social : 1, place Mirabeau, Casablanca.

ACTION DE DEUX MILLE CINQ CENT FRANCS MAROCAINS AU PORTEUR

Dispense de timbrage des actions n° 1 à 63.000
accordée le 28 juillet 1952 sous le numéro 1.752

Le président du conseil d'administration : Louis Lantz
Un administrateur ou par délégation du conseil d'administration : Arbillot
Imp. Cogery, Paris

MAROCAINE DE MINES ET DE PRODUITS CHIMIQUES
(*L'Information financière, économique et politique*, 25 mars 1953)

En complément des indications publiées dans « L'Information » d'hier, précisons que le bénéfice de l'exercice 1952 ressort à 114.352.529 francs contre 78.737.796 francs pour 1951.

Société Marocaine de mines et Produits Chimiques
(*L'Information financière, économique et politique*, 22 avril 1954)

Réunie le 20 avril, l'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de 1953 se soldant par un bénéfice net de 103.899.044 francs.

Elle a fixé le dividende à 1.500 fr. brut par action de 2.500 francs et à 150 fr. brut par action de 250 francs non regroupée ; il sera mis en paiement, à une date qui sera fixée par le conseil, contre remise du coupon n° 2 pour les actions de 2.500 francs et du coupon n° 15 pour les actions de 250 francs.

MM. Pierre Le Verrier et Henri Robert ont été réélus administrateurs.

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE MINES ET DE PRODUITS CHIMIQUES
[Desfossés 1956/594]

CONSEIL :

Arbillot (René)[1899-1966], 204 (Crédit algérien), 581 (pdt Mines et prod. chimiques), 594 (pdt Maroc. mines et prod. chim.), 1370 (v.-pdt Engrais, phosphates, minerais), 1489 (gérant Anc. Cie Richer)

Lantz (Jean-Claude)[1918-2003][fils de Louis Lantz (1881-1952), anc. PDG de Mines et produits chimiques], 204 (Crédit algérien), 581 (adg Mines et prod. chim.), 594 (adm.-dir. Maroc. mines et prod. chim.), 600 (Huelva), 1370 (Engrais, phosphates, minerais), 1489 (Anc. Cie Richer), 2285 (v.-pdg Mines de Diélette).

Gaillard (René)[1900-1968][Marié avec Marie Prévost, fille de Victor Prévost (1868-1948), anc. pdt Pyrites Huelva. 2 enf. : Jacqueline (ép. Gérard Polti) et Françoise (ép. Michel Vaillaud = Schlumberger)], 581 (Mines et produits chimiques), 594 (Maroc. mines et produits chimiques), 600 (pdg Huelva), 909 (LTC Lens), 2285 (Mines de Diélette).

Guillin (Georges)[Navale caennaise], 581 (Mines et produits chimiques), 594 (Maroc. Mines et produits chimiques), 2285/9 (Mines de Diélette).

Le Verrier (Pierre)[1882-1964][Fils d'Urbain Le Verrier, polytechnicien, ingénieur des mines, pionnier de la géologie du bassin ferrifère normand. Polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées], 581 (Mines et produits chimiques), 594 (Maroc. mines et prod. chim.), 600 (Huelva), 2285 (Mines de Diélette).

Lodeizen (August-Frederik)[Repr. probable du groupe Wm. H. Müller, de Rotterdam. Adm. Études et exploit. min. du Tadla (Maroc)], 581 (Mines et prod. chim.), 594 (Maroc. de Mines et prod. chim.), 1370 (Engrais, phosphates, minerais), 2285 (Mines de Diélette).

Peytel (André), 193 (Métropolitaine de financ. et de banque), 204 (pdt Crédit algérien), 357 (liquid. CF Ouest alg.), 594 (Maroc. mines et prod. chim.), 734 (Équatoriale de mines), 1721 (Gén. des colonies), 1722 (Gén. du Maroc), 1990 (Raff. + suc. Say), 2124 (pdt Prisunic).

Robert (Henri)[Schneider], 594 (Maroc. mines et prod. chim.), 1232 (Forclum), 1264 (Matériel électrique SW).

Thiébaud (Victor)[1875-1963][Polytechnicien. Marié à M.-Th. Vian. Anc. pdt de la Cie frse des mines du Laurium (Grèce). Adm. de la Cie coloniale de Madagascar et, jadis, des Magasins généraux et entrepôts de Madagascar et des Mines d'or de Soavinarivo. Fils de Victor Thiébaud (1849-1908), fondateur d'art, président des Tramways-Sud (Paris) et des Mines du Laurium, vice-président du Comptoir d'escompte (CNEP), etc. Lui-même fils d'un Victor Thiébaud (1823-1888), fondateur de cuivre et maire du X^e], 581 (Mines et prod. chim.), 594 (Maroc. mines et prod. chim.), 1005 (Bardin, Renard et Couche), 1489 (Anc. Cie Richer).

Trichet (L.), 594 (Maroc. mines et prod. chim.).

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Staub (A.), 594 (comm. cptes Maroc. mines et prod. chim.), 1015 (Jouan).

Martinez (M.), 594 (comm. cptes Maroc. mines et prod. chim.).

SIEGE SOCIAL : Casablanca, 1, place Mirabeau.

CONSTITUTION : Société anonyme chérifienne constituée en 1936 pour une durée de 99 ans.

OBJET : L'exploitation de toutes mines, minières et carrières, et le traitement de tous minerais, Production de minerai de fer.

CAPITAL : 315 millions de fr. marocains divisé en 126.000 actions de 2.500 fr. marocains.

Le capital, qui était de 21 millions, a été porté en 1948 à 63 millions de fr. marocains par incorporation de réserves et création de 42.000 actions de 1.000 fr. marocains attribuées gratuitement à raison d'une nouvelle de 1.000 fr. pour 5 anciennes de 100 fr. Porté en 1952 à 157.500.000 fr. par élévation du nominal à 250 fr. et 2.500 fr. Puis regroupement des actions de 250 fr. en actions de 2.500 fr. à partir du 25 août 1952. Porté en 1955 à 315 millions par émission à 5.000 fr de 63.000 actions de 2.500 fr. (1 pour 1).

PARTS : 5.000 annulées en 1948 contre remise aux porteurs de 2 actions pour 1 part.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Avant fin juin.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus, 10 % au conseil. Le solde aux actions, sauf prélèvements pour réserves, amortissements ou report à nouveau.

LIQUIDATION : Remboursement du capital non amorti; répartition aux actionnaires des réserves leur appartenant. Le solde aux actions.

SERVICE FINANCIER : au Maroc, au siège social et à la Banque Commerciale du Maroc ; en France, chez la Société d'études chimiques et minières et à la Banque Transatlantique.

TRANSFERTS : Siège social, au Maroc. À Paris, Banque Transatlantique.

COTATION : Courtiers « Cote Desfossés » actions 100. Office de Cotation des Valeurs Mobilières de Casablanca. — Notice SEP : MI 471.

COUPONS NETS AU PORTEUR : n° 2 (11 juin 1951), 49 et 492 fr. ; 13 (11 juin 1952), 82 et 820 fr. ; 14 et 1 (27 juillet 1953), 150 et 1.500 fr. ; 2 (11 sept. 1954), 1.500 fr. ; 3 (11 mars : droit de souscription (1 pour 1) ; 4 (13 juin 1955), 1.500 fr. (Maroc), 1.230 fr. (France).

	Produits bruts	Bénéf. net	Rés. légale	Bénéf. distrib.	Divid. act.	Divid. part
1942	1.542	-462	—	—	—	—
1943	5.316	2.558	—	2.206	17	60
1944	3.049	669	—	—	—	—
1945	7.046	1.163	—	1.258	10	25
1946	58.342	5.420	—	4.117	30	125
1947	99.736	9.175	2.100	7.002	30	—
1948	269.655	28.118	4.200	24.126	3	—
1949	512.469	38.601	—	35.045	50	—
1950	441.969	48.164	—	42.301	60	—

1951	897.159	78.738	—	70.559	100	—
1952	1.417.652	114.352	9.450	104.203	1.500	—
1953	1.189.928	103.899	—	104.102	1.500	—
1954	843.685	103.321	—	104.045	1.500	—

BILANS AU 31 DECEMBRE
(En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
PASSIF					
Capital	63.000	63.000	157.500	157.500	157.500
Réserves et provisions	123.546	245.810	428.430	581.543	614.303
Dette flottante	94.113	133.742	185.65	158.830	151.293
Dividendes et tantièmes	42.301	70.559	104.203	104.102	104.045
	<u>322.960</u>	<u>513.111</u>	<u>875.808</u>	<u>1.001.975</u>	<u>1.027.141</u>
ACTIF					
Immobilisé	152.971	232.561	308.217	454.013	526.508
Amortissements	91.571	11.761	253.617	346.068	381.798
Stocks et approvisionnements	48.092	38.170	58.718	93.995	101.476
Débiteurs et titres	172.235	371.338	670.652	726.277	759.123
Disponible	41.233	32.803	91.838	73.758	21.832
	<u>322.960</u>	<u>513.111</u>	<u>875.808</u>	<u>1.001.975</u>	<u>1.027.141</u>

MAROCAINE DE MINES ET DE PRODUITS CHIMIQUES
(*L'Information financière, économique et politique*, 23 janvier 1958)

À la mine des Aït-Amar. l'extraction de minerai de fer a été de 371.780 t. en 1957. Les expéditions ont atteint 439.973 t., en augmentation de 46.700 t. environ sur celles de 1956.

La production de la mine de Tidsi s'est élevée à 45.300 t. et il a été expédié 34.803 t.

Who's who, 1979 :

TARAVET (Pierre), directeur de sociétés. Né le 27 mai 1918 à Nantes (Loire-Atl.). Fils de Maurice Taravet, sous-directeur à l'E.D.F., et de M^{me}, née Berthe Willaume. Mar. le 30 janv. 1943 à M^{lle} Jérordine Bernardini 13 enf. : Dominique [M^{me} Gilbert During], Laurence [M^{me} Stanley Zagury], Anne). Études : Lycée Pollin à Paris. Dipl. : diplômé de l'École libre des sciences politiques, licencié en droit. Carr. : dans le groupe Mines et Produits chimiques (1947-1973), directeur adjoint (1953) puis administrateur délégué et directeur général (1969) de la Société marocaine de mines et de produits chimiques, devenue Société marocaine industrielle et financière (Sominfi), administrateur (1958), puis président-directeur général (1964) de la Société marocaine des anciens Éts Fader (Smef), administrateur de la Société marocaine d'assainissement (1954), de la Société marocaine d'études et de gestion (1959), de la Somercif (depuis 1960), de la Smact-Voyages (1970), de la société Gaillard-Maroc (1972), directeur général de la société Ogden Maghreb (depuis 1973). Décor. : Croix de guerre 39-45. vice-président de la Société française de bienfaisance. Adr. : prof., Ogden Maghreb, B.P. 2595, Aïn Sebaa Casablanca ; privée, 5, allée Léonard-Julien, Anfa, Casablanca (Maroc).
